VILLE DU PRADET

DECLARATION DU LOGEUR

(POUR LA PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR)

PERIODE DE RECOUVREMENT	DU 1 OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016
NOM – PRENOM DU PROPRIETAIRE :	
ADRESSE DE LOCATION :	
ADRESSE du PROPRIETAIRE (si différente de l'hébergement) :	
TYPE DE LOCATION	☐ Hôtel ☐ Gite ☐ Ch. Hôtes ☐ Autre ☐ Camping
MONTANT DE LA TAXE :	☐ 1.90€ ☐ 1.50€ ☐ 0.99€ ☐ 0.83€ ☐ 0.60€ ☐ 0.22€

		Tarif normal adultes						**Exonération**
Date arrivée	Date départ	Nbre de nuits (A)	Nbre de personnes de + 18 ans (B)	Total nuitées (C) (A x B)	Taux (D)	Montant dû (C x D) – E	Nombre de personnes	Enfants de – de 18 ans
				MONTANT TOTAL				

La présente déclaration est à retourner au Pôle Finances (Madame CABOT Martine), accompagnée de votre Règlement (chèque à l'ordre du « Trésor Public »)

Fait à :……

DATE LIMITE **15 OCTOBRE 2016**

Le : ……

Signature